

Ad. E.



M<sup>e</sup> F. Yves Alie, Ad. E.  
Gatineau

*Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.*

Avocat depuis plus de 35 ans, M<sup>e</sup> Yves Alie se consacre au droit criminel et pénal. Depuis 2009, il exerce en pratique privée. Il plaide devant les tribunaux de diverses juridictions, et notamment devant le Commission d'examen des troubles mentaux.

## CONTRIBUTION

Son intérêt pour l'administration de la justice conduit M<sup>e</sup> Alie à s'investir comme administrateur et enseignant. Ainsi, il a été chargé de cours à l'École du Barreau et à la Fonction publique du Canada, et chef du département des techniques policières au Collège de l'Outaouais. Il a aussi été responsable du suivi de l'activité législative au Parlement canadien pour le solliciteur général du Canada. Par ailleurs, il a joué un rôle prépondérant au sein du Barreau de l'Outaouais, notamment à titre de bâtonnier, à l'Association des avocats et avocates de province, dont il fut le président, et au Barreau du Québec où il a siégé au Comité exécutif en plus de participer à divers comités. Il est également l'un des membres fondateurs et fut président du Réseau des bibliothèques de droit du Québec.

## RAYONNEMENT

Récipiendaire du prix Mérite du Barreau de l'Outaouais en 2001, il a aussi reçu la médaille de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris en 1991. Depuis 2004, il mène une Table de concertation des intervenants régionaux en santé mentale dans l'Outaouais. Il a par ailleurs administré un projet d'échange de juristes entre le Canada et la Hongrie, agi comme coprésident du comité d'analyse législative à l'Association canadienne de justice pénale et participé à des missions de formation auprès de la Defensoria Publica du Chili.